

Porteur de la démarche

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale

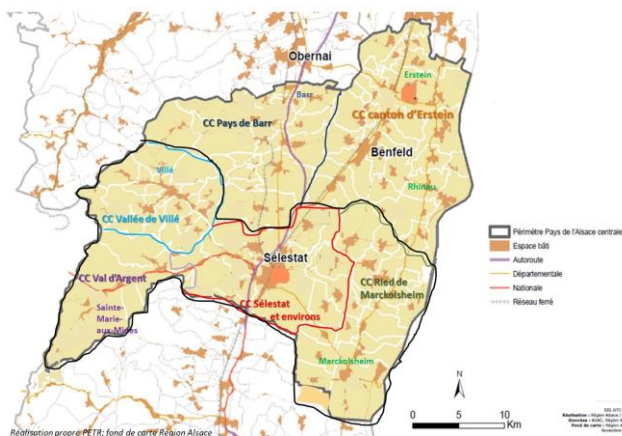
Partenaires pilote

Communautés de communes, PETR Alsace centrale
Chambre d'Agriculture, SDEA, SMICTOM, DRAAF,
Département, ADEME, OPABA, Agence de l'Eau

Financier(s)

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Sélestat Alsace Centrale

CARTOGRAPHIE SCHEMATIQUE DU TERRITOIRE



Etat d'avancement :

- Dossier labellisé
- Demande de label en cours
- Dossier PNA régional 2018
- Dossier PNA 2016-2017

Axes prioritaires d'action

Préserver le territoire et valoriser ses ressources

- 1/ Préserver le foncier agricole, les zones humides et les trames vertes face au développement urbain
- 2/ Adapter les méthodes culturales pour **réduire les pollutions dans les zones de captage** prioritaire
- 3/ **Préserver la qualité paysagère variée** (plaine, vallées, collines sous-vosgiennes)
- 4/ **Développer des filières respectueuses de l'environnement** en agriculture biologique
- 5/ **Maintenir et valoriser les prairies du Ried** et les systèmes agricoles associés

Amplifier la dynamique de circuits courts, de proximité, et renforcement des filières courtes

Pour l'approvisionnement et la consommation locale

Lutter contre le gaspillage alimentaire

- 1/ **Réduire les déchets à la source** et valorisation finale
- 2/ Valoriser les biodéchets par le **compostage individuel ou collectif**
- 3/ **Promouvoir l'économie circulaire** sur le territoire
- 4/ **Promouvoir le don alimentaire**

Gouvernance :

Comité de pilotage avec les partenaires techniques : 4 rencontres par an.
Groupes de concertation inclus dans la dynamique actuelle air-énergie
Validation par le Bureau du PETR et Comité Syndical.